



L'ÉCHO *numérique* DES MARTINETS

n° 28

Conseil municipal du JEUDI 28 MAI 2026

À Durfort,
nous n'avons pas « *Le Matin des magiciens* » mais nous avons
« *Le Matin de Roger* » :



le conseil municipal invite tous ceux qui le souhaitent à participer chaque année à une demi-journée consacrée au nettoyage des espaces publics. Nous voulons ainsi rendre hommage à Roger Gleizes « *Un petit grand homme au grand cœur. Un vrai gentil. Toujours au service des autres. Toujours souriant.* » comme l'écrit si bien William. Cette année, ce sera le samedi 20 juin, rendez-vous à 8h devant le café.

• Vote du tarif de l'eau et de l'assainissement 2026

Pour l'augmentation annuelle de la redevance eau et assainissement, nous avons souhaité, cette année, prendre en compte les efforts fournis par les foyers qui veillent à limiter leur consommation d'eau. Cette décision a été votée à l'unanimité des présents. L'augmentation annuelle du forfait - qui est la part identique pour tous - sera limitée à 1€ cette année au lieu des 2€ habituels et l'augmentation du prix au m³ - qui lui, impacte la consommation effective - sera majorée de 0,05€ au lieu de 0,03€ habituellement. En 2026, le forfait annuel sera donc de 28€ et la redevance au m³ de 0,95€. Pour mémoire

	forfait annuel	redevance au m ³
2024	25 €	0,87 €
2025	27 €	0,90 €
2026	28 €	0,95 €

• Vote de la fongibilité de crédits

« La fongibilité des crédits consiste en la possibilité pour l'exécutif, si l'assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de chapitre à chapitre, au sein de la même section, dans une limite fixée par l'assemblée délibérante. »

Nous sommes souvent amenés à prendre une délibération pour déplacer des sommes très modiques d'une ligne à l'autre du budget. Pour éviter cette lourdeur administrative et cette perte de temps, nous avons voté à l'unanimité, l'autorisation pour le maire d'effectuer les virements nécessaires de chapitre à chapitre, sans délibération préalable, dans la limite des 7% du budget de chaque section : fonctionnement ou investissements. Le maire tiendra néanmoins les élus informés de ces modifications d'écriture à la réunion suivante du conseil municipal.

• Délibération sur les primes des agents

Comme chaque année, nous avons réévalué les primes attribuées à la secrétaire de mairie et à l'employé municipal. Nous avons choisi de calculer le montant de cette prime annuelle et facultative (* *RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, est l'outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'État.*) en fonction du salaire effectif de chacun. Cela fera donc, respectivement, 1000€ pour l'un et 2950€ pour l'autre en 2026. Voté à l'unanimité des présents.

• Participation au financement des passerelles de Malamort

Pour que le percepteur soit en mesure d'encaisser le chèque correspondant, nous devons prendre une délibération : le conseil municipal accepte donc, à l'unanimité, la participation d'un mécène au financement du projet de réhabilitation des passerelles sur le site de Malamort.

• Une seule personne était présente ce mois-ci au CONSEIL CITOYEN du mardi 26 mai dernier. Sujets évoqués :

- un incident au café du village le soir du dimanche 17 mai, avec des clients trop alcoolisés venant du campement de gens du voyage proche de l'usine des salaisons ; ce différent, avec **comportements violents et menaces**, a nécessité la venue des gendarmes et le dépôt d'une main courante ;

- l'absence d'eau, certains jours, dans les **ruisseaux du village** : William a fait le nécessaire pour rétablir la situation ;

- les gérants du café souhaitent être régulièrement informés de ce qui est prévu pour la **fête de l'eau** le 23 août pour adapter au mieux leur première participation à cet événement important pour la vie du village ;

- un point est fait pendant le conseil municipal sur les différentes **communications** fournies par le café sur leurs horaires, les tarifs pour les gîtes, la réduction accordée aux joueurs de pétanque, la participation aux marchés d'été, les conditions de location du matériel pour la via ferrata ;

- au sujet de **la via ferrata**, le nécessaire sera fait au niveau du site officiel de la mairie pour remplacer le dépliant qui comporte des coordonnées obsolètes mais cela sera sans effet sur les multiples documents qui circulent sur d'autres supports... Le maire ajoute que les grands panneaux vont être refaits avant l'été, à Malamort et dans le village. Nous nous renseignerons sur les difficultés - qui nous étonnent un peu - pour trouver le chemin du retour à la fin du parcours rouge. Enfin, nous aimerions que les précautions tout à fait compréhensibles et respectables prises au niveau de la location du matériel ne créent pas de d'équivoque quant au caractère absolument libre et gratuit de l'accès à ce site sportif remarquable et apprécié ;

- l'activité « MARCHÉ D'ÉTÉ » fera l'objet d'une nouvelle rubrique dans les « **actualités** » du site de la mairie où nous pourrons insérer l'affiche « **LE GAME Ô MARCHÉ** ».

QUESTIONS DIVERSES

- Nous réfléchissons à la possibilité d'installer des toilettes sèches à Malamort. L'absence de sanitaires sur ce site déjà très fréquenté par les utilisateurs de la via ferrata deviendra vraiment problématique avec l'ouverture au public des passerelles. Un dispositif complètement autonome au niveau de la gestion des déchets est très cher (de l'ordre de 15 à 20 000 €) mais nous ne pouvons pas envisager de solutions qui demandent un entretien contraignant et régulier. Nous évoquons un emplacement possible sans nuire à l'esthétique ni aux capacités déjà réduites de stationnement. Le maire continue à se renseigner.

- Au sujet de l'éclairage public, nous rappelons que son intensité baisse sensiblement après 23h. La question d'une extinction complète a déjà été étudiée en conseil, soumise au vote, et refusée. Éteindre un lampadaire sur deux comme cela a été proposé n'est pas techniquement réalisable. La question des projecteurs est un peu différente : des minuteurs sont envisageables mais ces dispositifs sont très chers. Au niveau de la fontaine, l'éclairage public est maintenant rétabli mais le spot qui éclaire la fresque est en panne.

- Une élue propose de prendre contact avec les militaires des Cammazes pour étudier avec eux la possibilité d'organiser très occasionnellement (une fois par an, deux au maximum) un exercice de terrain qui se déroulerait en partie sur la commune de Durfort. Ce serait pour les jeunes en formation l'occasion de découvrir ce beau territoire, ainsi que la via ferrata et le village qui offre restaurant et café. Ce lien qui existe déjà entre les militaires et la commune des Cammazes pourrait aussi s'envisager avec Durfort. La conseillère à l'origine de cette proposition nous garantit le sérieux et la rigueur de ces exercices : elle connaît bien les organisateurs pour avoir travaillé avec eux plusieurs années. Très organisé, règlementé et encadré sur un plan légal et sécuritaire, ce type d'exercices nécessite de nombreuses autorisations : aucune dérive ou amateurisme n'est à craindre. Après délibération, le conseil a donné son accord pour un premier contact (pour : 8 ; abstention : 2 ; contre : 1).

- Cette question a été l'occasion de prendre, à l'unanimité cette fois, une décision importante pour toute la durée de ce mandat. Les deux élus en 12^{ème} et 13^{ème} positions sur la liste électorale, Virginie FREYMANN et Bernard POUSTHOMIS qui, statutairement, ont le droit de participer à tous les débats, réflexions et échanges d'idées mais ne peuvent pas participer aux votes des points à l'ordre du jour, pourront par contre participer aux votes des questions diverses (comme le point précédent) au même titre que les autres élus.

• Un élu nous fait le compte rendu de la réunion initiée le 30 avril dernier par le curé de Sorèze qui est également en charge de notre paroisse. Le Père Éméric Akpovo était accompagné de laïcs qui participent au fonctionnement de la paroisse. Son avis est assez contrasté : il est extrêmement satisfait du soin apporté au bâtiment et des travaux qui ont été faits, il dit même que l'église de Durfort est la mieux entretenue de celles dont il a la charge et il remercie sincèrement et chaleureusement toutes les personnes qui y participent d'une façon ou d'une autre - mais il regrette beaucoup que les durfortois brillent par leur absence aux messes qui sont données tous les trois mois à l'église Saint Étienne. Selon sa demande, nous veillerons donc à indiquer dans l'agenda les dates des messes prévues à Durfort, la prochaine sera le samedi 18 juillet à 18h (messe dominicale anticipée correspondant au 18^{ème} dimanche du Temps Ordinaire).

D'autre part, nous rappelons à tous que le Père Éméric est seul juge de la pertinence de l'utilisation de l'église pour des manifestations diverses, il est donc absolument indispensable de soumettre tous les projets à son approbation. Par exemple, il s'opposera par principe aux situations où une rémunération serait demandée uniquement au bénéfice des concertistes mais il décidera au cas par cas pour des événements à visée humanitaire.



- On nous rappelle que les zébras du grand parking n'ont pas encore été tracés et qu'il est fréquent que de gros véhicules mal garés gênent les manœuvres du bus scolaire.
- Le dispositif d'arrosage public mis en place l'année dernière est reconduit pour cette année : Delphine et Marie-Jo pour le Plo et Alain pour le Sol... ce qui n'exclut pas d'autres bonnes volontés, toujours bienvenues, si vous avez des plantations près de chez vous !

- On déplore quelques comportements inappropriés et des gestes d'incivilité : des mégots écrasés dans les jardinières du Plo malgré la présence des cendriers et des messieurs qui ne font pas l'effort de traverser le pont pour aller jusqu'aux toilettes publiques...



- La municipalité ne voit aucune objection à des initiatives privées du type « vide maison » le jour du vide grenier. Il faut néanmoins que les intéressés prennent contact avec le Foyer qui organise l'événement.

- Suite au départ de son président, l'association du Foyer Rural fonctionnera jusqu'à la prochaine assemblée générale en 2027 avec un bureau provisoire, les fonctions de président, trésorier et secrétaire seront assurées respectivement par Olivier Géré, Claudine Bonnefous et Vanessa Payan.

- On rappelle l'importance d'indiquer systématiquement sur la version papier de L'ÉCHO DES MARTINETS, distribuée chaque mois dans les boîtes aux lettres, le lien permettant de trouver de plus amples informations sur le site de la mairie.

- Convoquée par Mme la maire de Sorèze avec différents acteurs locaux concernés de près ou de loin par l'école publique, une élue nous résume les principaux points évoqués lors de cette réunion, le mercredi 13 mai dernier. Anne Marie GIL a exprimé sa volonté de voir les choses évoluer très rapidement en faveur de l'école communale. Beaucoup d'exigences, d'idées, de projets, d'initiatives innovantes, mais malheureusement pas toujours conformes aux contraintes statutaires et administratives, ainsi que quelques regrets quant à une mauvaise image de l'école

dont elle pense que les atouts ne sont pas suffisamment relayés par le site municipal. Elle souhaite mettre en place une charte du comité scolaire et périscolaire, comme cela existe par exemple à Revel.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler qu'à Sorèze, fait assez rare pour être signalé, la bibliothèque de l'école est aussi ouverte aux adultes, hors temps scolaire.

« Au sein même de l'école publique René Bénazech, cette bibliothèque dotée d'un fonds de 2500 ouvrages prêtés par la Bibliothèque Départementale du Tarn, est accessible aux habitants de Sorèze, Belleserre, Cahuzac, Durfort et Saint-Amancet. - Pendant les périodes scolaires : les mardi et jeudi soir de 17h15 à 18h45 - Pendant les vacances scolaires : le 1er mercredi des vacances de 9h à 12h. - Entrée par le 5 rue des écoles 81540 Sorèze »

- La poubelle de la fontaine et le poteau qui la porte vont être enlevés et remplacés par une indication incitant à utiliser les containers de tri tout proches !

- Un élu évoque plusieurs problèmes sur les voix publiques :

- des déchets verts qui encombrant le chemin haut dans la partie récemment goudronnée : des branches et arbres coupés n'ont pas été dégagés après l'entretien d'une haie,

- nous n'avons pas encore reçu le panneau pour les pompiers,

- il faut contacter l'entreprise Eco.Va.Na comme l'année dernière pour passer l'épareuse le long des routes – et penser à leur dire de ne pas tondre abusivement les fleurs plantées sur les écluses !

- Au niveau des panneaux et affichages dans les rues du village :

- le nouveau parcours thématique sera consacré aux pigeonniers de la région, il viendra remplacer « *Le cuivre dans tous ses états* » ;

- deux affiches faites par William honorent le souvenir de Roger, rue des Martineurs et rue des Récurveurs ;

- un panneau concernant les chemins de randonnée a été installé vers les toilettes publiques.

- Un des membres du conseil municipal vient d'être élu Président du syndicat intercommunal du Sipom. Toutes nos félicitations et nos encouragements à Jean-Claude Vernier pour ces nouvelles responsabilités.

- En nous parlant de la dernière réunion de la Communauté de communes, le premier adjoint nous signale une présentation particulièrement bien faite par Mme Gil, avec de belles photos sur Durfort et d'autres villages dont Sorèze, Saint Amancet et Arfons...

- L'installation des passerelles du site de Malamort est bien avancée ; le long de la montagne, les parties fixes sont en train d'être posées et le parcours thématique sur la faune et la flore est presque terminé. Il est réalisé sur des pupitres, comme les panneaux du *Camy des Martinets*, et avec la même charte graphique pour respecter la cohérence esthétique de l'ensemble.
- Nous évoquons une fois de plus le problème posé par le campement persistant de gens du voyage sur un terrain privé qui ne dépend pas de la commune de Durfort... mais néanmoins suffisamment proche du village pour que nous en subissions parfois les désagréments. Les avis sont partagés... Nous envisageons, en action commune avec Mme Gil, puisque le terrain concerné se trouve sur la commune de Sorèze, d'adresser une lettre à la propriétaire du terrain et à la personne qui en a le fermage, pour évoquer différentes actions susceptibles de contraindre les occupants à quitter les lieux au plus vite, y compris une action conjointe pour faire intervenir un huissier.
- En toute dernière minute, nous apprenons que notre restaurateur vient d'être primé au niveau national : il fait désormais partie des 3 000 tables en France de la fédération « TABLES ET AUBERGES DE FRANCE ». Le trophée lui a été décerné la veille du conseil pour sa cuisine bistronomique mais ce n'est qu'en 2027 que *La Table de Durfort* figurera sur le guide. Toutes nos félicitations et nos encouragements pour son travail.

AGENDA

- dimanche 7 juin Vide Grenier
- mercredi 10 juin AG Société de Chasse – à 20h30 – à la mairie
- dimanche 14 juin Desperado Trail
- samedi 20 juin « Le Matin de Roger » à 8h – devant le café
- mardi 23 juin conseil citoyen - à 20h30 - à la mairie
- jeudi 25 juin **CONSEIL MUNICIPAL** - à 20h30 - à la mairie
- samedi 18 juillet messe dominicale anticipée - à 18h – à l'église
- samedi 8 et dimanche 9 août Festival de Street Art
- dimanche 23 août Fête de l'eau
- dimanche 6 septembre Randonnée PHI